



Organisateur : Association des Parents d'Elèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Coudun-Giraumont

Adresse : 109 Rue Saint Hilaire 60150 COUDUN

Mail : coudungiraumont.ape@gmail.com **Tel** : 07.49.94.92.48

INSCRIPTION BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE

Se déroulant le 23 Novembre 2025 à COUDUN

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

Nb mètres (3€/m) : **OU** Nb de tables fournies 1m20 (4€/table) :

Soit un total de : ; Mode de règlement :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

NB : Inscription devant être remise à l'organisateur avec le règlement intérieur qui le joindra au registre.

Réservation pour la restauration

(Règlement avec le dossier d'inscription)

- | | |
|--|----|
| ☐ HotDog – Frites | 5€ |
| ☐ Formule : HotDog Frites + boisson + crêpe | 8€ |



REGLEMENT INTERIEUR

BOURSE AUX JOUETS ET PUERICULTURE

23 NOVEMBRE 2025



1. Les exposants peuvent s'inscrire en remplissant le dossier d'inscription (fiche d'inscription + règlement intérieur remplis et signés) envoyé préalablement par mail suite à la demande de l'exposant. Ce dossier est à déposer dans la boîte aux lettres située au 109 rue Saint Hilaire sous le petit préau à côté de la Mairie de Coudun. Notre adresse mail est la suivante : coudungiraumont.ape@gmail.com
2. Les inscriptions seront prises dans l'ordre chronologique de leurs demandes et les inscriptions pourront être closes avant la date du 18 Novembre 2025, si le nombre de stands à louer est atteint.
3. Le prix de la location par table est de 4€ et de 3€ le mètre si l'exposant apporte sa propre table. Deux chaises seront fournies à chaque exposant. Cette année, 4 tables ou mètres maximum seront attribuées par exposant. Le règlement accompagnera le dossier d'inscription.
4. La réservation n'est effective qu'une fois le dossier complété et remis. Un mail de confirmation sera envoyé à l'exposant après réception du dossier complet.
5. Les organisateurs sont les seuls compétents pour procéder à la répartition et à l'attribution des tables.
6. La Bourse aux jouets est ouverte de 8h00 à 18h00 pour les exposants (installation et rangement) et de 9h00 à 17h00 pour le public.
7. Les exposants s'engagent à ne pas emballer le matériel, ni quitter leurs tables avant la fermeture de la manifestation au public.
8. Les tables réservées ne seront en aucun cas remboursées sauf cas de force majeure.
9. Le prix des articles sera affiché visiblement.
10. Les articles acceptés à la vente sont les jeux, jouets, livres, peluches, K7 vidéo, DVD, CD, consoles de jeux et jeux vidéo à destination d'un jeune public, vélos, rollers, articles de puériculture, vêtements enfants jusqu'à 10 ans.
11. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de casse.
12. La tenue de la manifestation reste soumise aux règles préfectorales et peut être annulée par la Préfecture. Une jauge peut être mise en place en cas de forte affluence.
13. Par son inscription, chaque exposant donne son accord au présent règlement.

Signature (mention lu et approuvé)

Règlement intérieur à joindre à la fiche d'inscription complétée et à déposer dans la boîte aux lettres au 109 Rue saint Hilaire 60150 COUDUN.

Organisateurs de la manifestation : A.P.E. du RPI de Coudun-Giraumont

Contact : coudungiraumont.ape@gmail.com, Tel : 07.49.94.92.48